



# REVUE DE PRESSE

## Réseau Avenir Services



**Début des 5<sup>e</sup> rencontres musicales d'été**

Samedi 19 août, à 20 h 40, à l'église Notre-Dame-du-Bourg, Olivier Koundouno interprétera des œuvres de Jean-Sébastien Bach au violoncelle. Le jeune homme enseigne actuellement à l'école nationale de musique de Bourg-la-Reine. Concert gratuit, un plateau circulera à l'entracte.

**Plus de place pour Intervilles**

Inutile de se précipiter à l'office de tourisme d'Agen : il n'y a plus de places pour les jeux Intervilles de lundi prochain à Mont-de-Marsan. 560 réservations ont été effectuées et, à moins d'un désistement, il ne reste plus qu'une solution : allumer son petit écran lundi soir.

**SERVICE.** Dès le 4 septembre, le réseau Avenir Services proposera deux enseignes d'aide à domicile. Parmi elles, Synervie, destinée aux personnes dépendantes

# Un réseau d'aide à domicile

Carine Caussieu

**S**e lever, faire sa toilette, s'habiller... des gestes simples du quotidien parfois impossibles à réaliser pour des personnes dépendantes. C'est pourquoi, le réseau Avenir Services, implanté sur le cours Victor-Hugo propose dès septembre deux enseignes : Vitadom, des actions ponctuelles de ménage, jardinage, bricolage, soutiens scolaires et gardes d'enfants mais surtout Synervie, une aide à domicile pour les personnes âgées, handicapées, ou malades. « J'ai officié dans le milieu médical pendant plusieurs années. Ouvrir cette agence me tenait particulièrement à cœur. J'ai eu une triste expérience lorsque la grand-mère de mon épouse a été contrainte à rentrer en maison de retraite », souligne Nicolas Baret, directeur du réseau Avenir Services. La société emploiera 15 salariés, de l'étudiant à l'aide soignante, pour assurer également l'entretien de leur logement et une écoute pour ces personnes souvent isolées. Un double diagnostic de la situation sera dans un premier temps établi par l'agence puis le conseil général. Quid de la nuit ? Un service d'accueil téléphonique sera disponible sans oublier un système de tél-assistance. Ce dernier fonctionne grâce à un bracelet émetteur qui permet de contacter une plateforme médicalisée ou ses proches en cas de soucis et sans se déplacer vers le combiné téléphonique.

« Je sais que nous ne pourrons pas remplacer les maisons de re-



Nicolas Baret est à l'origine de l'ouverture de l'agence.

PHOTO JEAN LOUIS BORLOO

traite mais si nous pouvons déjà retarder l'échéance c'est l'essentiel », confie le toulousain, directeur de l'agence.

**Plan Borloo.** Émanation du plan du ministre de la cohésion sociale Jean-Louis Borloo et de la loi du 26 juillet 2005, la nouvelle structure prévoit, à terme, de recruter une ou deux aides psychologiques qui tourneraient pour des ateliers de mémoire par

exemple. Les prix évolueront en fonction de la durée des prestations. Les horaires ne seront toutefois pas à la carte, mais au contraire, fixes. « Nous ne voulons pas concurrencer l'utilité publique de l'ASSAD et l'ADMR. Il s'agit d'apporter une réponse supplémentaire face à un volume de demande exponentiel », tient à préciser ce dernier. « En revanche, le personnel doit être fidélisé. Il existe trop de précarité

dans ce secteur », ajoute-t-il. Sur Agen et sa périphérie, près de 40 personnes bénéficieraient de ces services. Aucune entreprise n'avait exploité ce créneau auparavant sur la ville. Avec un démarrage annoncé pour le 4 septembre, Synervie s'engage à palier la problématique du vieillissement de la population Agenaise, cours Victor-Hugo.

Tél. 0.820.88.21.24 ou 05.53.68.60.36.

**LOISIRS.** Adil D'Bab vient d'ouvrir les portes d'« Esprit détente » à Boé, un lieu dédié au bien-être

...our du hammam fait fondre le stress

## De la personne à la famille

Inauguré aujourd'hui, « Avenir Services », associant Synervie et Vitadom, propose ses formules d'aide à domicile à la personne et aux familles.

Dans un département comme le nôtre où les plus de 60 ans représentent une part importante de la population, les besoins d'aide à la personne font de plus en plus appel à des structures spécialisées. C'est dans ce domaine que Nicolas Baret a conçu son projet et créé sa propre entreprise à Agen sous le vocable de Synervie, en se dotant d'une équipe et de locaux cours Victor Hugo.

Si le lancement officiel des services a été fixé aujourd'hui, en réalité, le réseau est opérationnel depuis ces dernières semaines et intervient déjà auprès des personnes dépendantes et des familles. « Synervie est exclusivement dédié aux personnes âgées, handicapées et en invalidité temporaire.

Notre mission étant de proposer une solution globale d'aide au maintien à domicile dans les meilleures conditions », explique le directeur de l'agence. Auxiliaires de vie, aides-soignants ou aides ménagères composent le personnel formé à ces différentes fonctions. Le service apporté peut concerner des travaux ménagers, l'aide à l'hygiène, l'aide au repas, l'accompagnement, la sécurité à domicile...

L'enseigne « Vitadom » est le second volet d'« Avenir services » en direction des familles que ce soit pour la garde des enfants, l'entretien de la maison, les petits travaux de jardinage, d'électricité, les gros



Nicolas Baret a créé son entreprise à Agen spécialisée dans les services à la personne. Photo Le Petit Bleu Jean-Michel MAZET

travaux de nettoyage etc. « Ce sont des services pour soutenir les familles dans des moments difficiles ou pour leur permettre d'être plus libres dans leur quotidien ».

Organisme agréé par l'Etat, cette nouvelle structure offre l'avantage d'une réduction d'impôts, d'un taux réduit de TVA ou encore le paiement par chèque emploi service universel (CESU).

Cette entreprise 100 % agenaïse intervenant auprès de deux publics différents a reçu l'agrément de la préfecture et est conventionnée par le conseil général.

**Contact** : 17, cours Victor Hugo. Téléphone-fax : 05 53 68 60 36.

LE PETIT BLEU DE LOT-ET-GARONNE



Nicolas Baret inaugure dans le département le concept de garde active, dernier né d'« Avenir Services »

# Nounou pas chère

**ENFANCE.** Une société spécialisée, « Avenir services » investit le créneau des gardes d'enfants à domicile

**E**n ce moment, Nicolas Baret, gérant de la société « Avenir services », passe son temps au téléphone. Il décroche à la première sonnerie : « J'ai deux enfants, un petit garçon de 3 ans et une fille de 5 ans. J'aurais besoin qu'on aille les chercher à la crèche et à l'école pour les ramener à la maison. Il faudrait aussi les garder jusqu'à mon retour du travail, à 19 heures. Trois fois par semaines », expose cette mère de famille habitant Le Passage. Un exemple, tout ce qu'il y a de plus classique.

d'entreprise déroule la procédure. Créée à Agen en mai 2006, la SARL spécialisée en prestations de service à domicile (assistance aux personnes âgées, ménages, etc.), élargit son panel de services avec la garde d'enfants à domicile. Son slogan : « Et si vous vous simplifiez la vie ? »

**Prise en charge : 85 %.** L'activité (dont la marque est Vitadom) est testée depuis la fin de l'année dernière. Un secteur visiblement porteur : « Nous com-

plément saturées », explique Nicolas Baret. Déjà cinq employés s'occupent d'une vingtaine d'enfants, en majorité à Agen mais aussi Nérac et Ville-neuve.

La jeune femme a entendu dire qu'une participation de la CAF (Caisse d'allocations familiales) était possible. Effectivement, dans le cadre de la Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant), l'organisme, peut prendre en charge

tion. Attention toutefois, ce mode de garde est soumis au plafonnement de la CAF qui dépend des revenus et du nombre d'enfants. « C'est tout ? Vous êtes sûr ? » Incroyable en effet, ce montant de 57 euros par mois pour 24 heures de garde, soit moins de 2,50 euros de l'heure. Qui plus est, une somme déductible des impôts.

« **Garde active** ». De surcroît, l'association effectue l'essentiel des démarches administratives pour le client et accepte de n'être payée qu'après le remboursement de la CAF. Le chef d'entreprise ne manque pas d'atouts pour séduire son interlocutrice : « Quand les enfants dorment ou sont inactifs, l'auxiliaire parentale s'occupe du ménage, du repassage, elle peut leur donner à manger et commencer à préparer le repas des parents », assure-t-il. Ces avantages ne tombent pas dans l'oreille d'une sourde.

« Ce concept de "garde active" découle de constats, analyse le responsable : mieux vaut parfois une aide à domicile que perdre du temps en trajets (par exemple amener les enfants chez les grands-parents). Et les tâches ménagères réduisent le temps passé avec les enfants ».

Dernier doute à lever : la qualification du personnel : « Celle-ci est garantie par nos agréments (NF « services aux personnes à domicile », et « qualité » validé par le Conseil général et la CAF). Nous envoyons toujours la même personne pour une meilleure relation de confiance. Autre facilité, les horaires peuvent être modifiés en prévenant trois jours à l'avance », finit-il d'argumenter. La maman, convaincue, prend rendez-vous pour l'heure qui suit.

« À ce rythme, nous espérons atteindre 70 enfants pris en charge d'ici la fin de l'année », estime Nicolas Baret.

✉ **Morgan Baillon**

Renseignements auprès de Vitadom, 3 place des Droits de l'Homme à Agen au

batiment (+ 0,9 %), + 3,6 % en Aquitaine), toujours à la recherche

ment, dont presque un cinquième dans l'agroalimentaire.

manœuvres employées de 11,4 %. Ceci peut sous-entendre un pro-

jeunes de moins de 25 ans.

Corine Dalla Verde

**Services à la personne. C'est l'un des secteurs vedette de la création d'emplois.**

# Un an d'existence, cinquante emplois créés

Quand Nicolas Baret a créé sa société, Avenir Services, en septembre de l'année dernière, il espérait qu'elle prospérerait vite, comme tout chef d'entreprise. La réalité a dépassé ses attentes. « Le premier mois, j'ai commencé avec seulement un salarié. Puis, j'ai dû en embaucher un autre. Et chaque mois, la demande doublait ! Si bien qu'aujourd'hui, après un peu plus d'un an d'existence, j'ai 48 salariés en CDI, en temps plein ou temps choisi. Et deux salariés en administratif. » La spécialité de son entreprise, c'est le service à la personne, avec une préférence dans l'assistance aux personnes âgées, dépendantes, handicapées. Mais aussi la garde d'enfant, récupéré ou pas à l'école, pour une ou plusieurs heures dans la journée. Cette garde concerne actuellement une cinquantaine d'enfants dans un

rayon de 20 km autour d'Agen. Et pour l'heure, quelque 200 personnes âgées et/ou handicapées bénéficient des services de l'entreprise. « Certains salariés chez nous travaillent déjà 45 heures par semaine. C'est le maximum que la loi accorde. D'autres en revanche, préfèrent travailler à temps partiel. » Les élus du personnel négocient avec leur patron afin de mettre en place un système de modulation du temps de travail. « Dans le service à la personne, précise Nicolas Baret, les heures demandées peuvent fluctuer d'un mois sur l'autre. Une personne peut se faire hospitaliser un temps, peut partir quelques jours dans sa famille, peut décéder. Nous allons instaurer un système qui permette au salarié d'être payé la même somme, quel que soit le nombre d'heures qu'il réalise. À la fin de l'année, on



Les services aux personnes âgées se sont multipliés.

Photo LFP/J.-M. Mazet

ajustera. Ceci permettra également d'embaucher plus vite à temps plein. » Et l'entreprise devrait gagner de nouvelles parts de marchés : un agrément de la CPAM permettant de suivre des personnes dès leur sortie de l'hôpital, en longue maladie, en soins palliatifs, en hospitalisation à domicile... Au

1<sup>er</sup> janvier, un autre agrément concernera les caisses de retraites agricoles. Les employés sont payés en fonction de leur qualification et de leur expérience, depuis le Smic jusqu'à 25 % au-dessus. « Et bientôt, nos salariés disposeront d'une prime d'intéressement ». C.D.V.

ura avoir préparé soupe, pas moirrir. Soupes d'annant, futuriste, ce qui rentre faitgnements et résifice de tourisme Beauville au 05-

## Le chien et son do

La mise en gardaux passants qu rue Junqua déb de Strasbourg. écrit en grosse portail : chien m et chien lunati S'agit-il du mêm humeurs ou bi lon la tête qu'il a

## Feuilles r

Qui doit enlev jonchent le trot les caniveaux ? I culiers ou aux poux à s'y empl

## LE CH

## 8842

C'est le nombre d'emploi en Le fin septembre 2 catégorie, c'est bles immédiat emploi à durée

LE PETIT BLEU DE LOT

**NUMÉROS**

numéro unique 00 10 23 20 47  
 numéro unique 00 10 43 20 47  
 SDF clientèle 00 01 33 47 18

**RENDES**

clients 10  
 no 10  
 rendez-vous 05 53 68 17 00  
 domicile 05 53 68 20 00

**directions administratives**

05 53 77 58 77 - 05 53 77 58 79  
 bureaux Agn 05 53 68 47 38

**ITE**

site Saint-Eusèbe 05 53 68 70 71  
 La Cardelle 05 53 77 67 00  
 site médical 05 53 68 10 10  
 domicile 05 53 48 15 00  
 adresse 05 53 68 47 00  
 E3 05 53 67 24 07

espace Copier/Imprimer 05 53 47 47 47  
 sites antennes lib 00 04 98 48 00  
 gués et/ou télécom info service 112  
 numéro Service 0 800 04 08 00  
 rendez-vous 06 10 12 24 24  
 besoin de garde 05 53 68 22 22  
 pour les activités 0 820 825 000

**URGENCE**

appelé mardi 16 janvier, à partir  
 15 heures et nuit, information du  
 06 - 25, place du 14 juillet. En  
 heures de bureau, l'adresse est  
 001 rue de Péron, 11 rue Pé-  
 g. Horaires : 8 h à 21 heures à  
 06, 1 96 CIE de recherche spéci-

**réduisez vos factures  
de chauffage**

Isulex vos combles  
 en ouate de cellulose  
 ECOLOGIQUE  
 SANS FIBRE MINÉRALE

**CALLISTO**

05 53 68 00 10

**Monique Guillou,**  
 directrice  
 départementale du  
 travail, de l'Emploi  
 et de la Formation  
 professionnelle et  
 Jean-François Pin,  
 directeur de  
 l'insertion nationale de  
 développement  
 local présentent le  
 colloque consacré  
 aux services à la  
 personnes en milieu  
 rural qui aura lieu  
 samedi 23 janvier au  
 Parc des expositions  
 d'Agen.

Photo Le Petit Bleu /  
 René DHEILL



## Les services d'une entreprise

**D**ans les locaux d'Avénir service, place  
 des Droits-de-l'Homme, le télé-  
 phone sonne toutes les cinq minutes.  
 Assisté devant Nicolas Baret, le responsable  
 des lieux et créateur de cette entreprise  
 prometteuse, une jeune maman, divorcée,  
 en peine devant l'éché scolaire prévisible  
 de sa fille de 13 ans. Elle cherche une solu-  
 tion de soutien scolaire car, travaillant à  
 temps plein - mais ne gagnant pas des mer-  
 veilles - elle manque de temps pour cela.  
 Derrière elle, une jeune femme attend. Elle  
 est venue déposer un CV et espère un en-  
 tretien. Ce sera fait le lendemain matin.  
 Elle propose de garder des enfants, de faire  
 du ménage...  
 Nicolas Baret explique : « Tout cela est parti  
 d'un constat personnel. Dans la famille,  
 nous avons une grand-mère qui bénéficie  
 d'une petite retraite. Elle avait juste besoin  
 d'aide pour se lever le matin, aller faire quel-

ques courses et un peu de ménage. Or, nous  
 n'avons trouvé personne pour l'aider à faire  
 cela au quotidien. Fallait-il la placer en mai-  
 son de retraite ? Non ! Je me suis dit, là il  
 manque quelque chose. La conception a  
 voulu que des aides soient mises en place,  
 que je veuille changer d'emploi - j'étais di-  
 recteur d'une agence de travail temporaire  
 dans le médical - que la législation aide à la  
 création d'entreprises proposant des servi-  
 ces à la personne. En janvier 2006, je pense  
 mon projet et en septembre, j'ouvre l'entre-  
 prise. »  
 Avénir Services propose à présent deux ty-  
 pes de services sous deux appellations dif-  
 férentes, une pour les personnes dépen-  
 dantes et bénéficiant d'allocations spé-  
 cifiques, une autre pour les particuliers  
 désirant des aides ponctuelles ou régulières  
 pour du ménage, repassage, jardinage,  
 soutien scolaire, garde d'enfants...

L'entreprise emploie 16 personnes en CDI  
 (durée indéterminée) à temps partiel, de  
 10 à 32 heures par semaine et quatre per-  
 sonnes à durée déterminée. « Je tiens à des  
 emplois pérennes, qui reflètent une vraie  
 professionnalisation, qui bénéficient de for-  
 mation... et qui sont dignes de confiance,  
 car ces métiers sont liés sur la relation hu-  
 maine, on entre dans l'intimité des gens, cela  
 ne s'improvise pas. »  
 Les prestations proposées bénéficient par-  
 fois d'aides diverses : conseil général et  
 Cram pour les personnes dépendantes ;  
 Caf pour les parents d'enfants de 0 à 6 ans ;  
 réduction d'impôts de 30 % de la somme  
 payée pour ces services « cela ne suffit pas  
 à transformer en prime pour les gens notam-  
 ment qui ne sont pas soumis à l'impôt. C'est  
 envisagé par le gouvernement. »  
 Une offre donc de plus en plus intéressante.  
 C. D. V.

liquet général de l'association  
 pour la fondation des pays ;  
 Dominique Aubry, président  
 de l'association nationale des  
 clubs partenaires pour agir ;  
**Les services à la personne,  
 de nouvelles activités, de  
 nouveaux besoins (table  
 ronde à 11 heures).** Avec Vi-  
 lerie Paraboschi (sous ré-  
 serve), chargée de mission du  
 pays Cœur Entre-deux-Mers ;  
 Dominique Aubry ; Chantal  
 Lamy, présidente de la Fepem  
 (employés de maison) ; Pierre  
 Demortière.  
**Le Cesu, un nouvel outil au  
 service des acteurs et des  
 usagers (table ronde à  
 14 h 30).** Avec Vincent Del-  
 pey, directeur adjoint de l'As-  
 sociation nationale des servi-  
 ces à la personne ; Alain  
 Portet, conseil général des  
 Pyrénées orientales ; Marc  
 Cioquart, coordinateur de  
 l'action sociale de La Poste.  
**Les stands.** Age d'or services,  
 Avénir services, A2id, Pepem,  
 Fidamu, France domicile, Fas-  
 so, Anpe, libanerie - Deschères  
 et vms ».  
 Rappelons le thème du collo-  
 que : « Les services à la per-  
 sonne dans le développement  
 local, quels enjeux, quels be-  
 soins, quels moyens ? »

**Selon vous,  
 les services  
 à la personne  
 sont-ils suffisamment  
 soutenus ?**

Réagissez sur  
[www.petitbleu.fr](http://www.petitbleu.fr)

**Santé.** Pour mieux gérer le quotidien des malades.

# Une intelligente synergie

Le comité départemental de Lot-et-Garonne de la Ligue nationale contre le cancer, sa présidente Mme Nogues-Rousseau, acteur national et historique de financement de la recherche contre le cancer et Synervie, service d'aide à domicile intervenant sur tout le département, associent leurs efforts dans le but commun d'améliorer le cadre de vie des personnes en lutte contre la maladie.

La finalité de ce partenariat, précise Nicolas Baret, directeur associé de Synervie, est de mieux prendre en charge à leur domicile les personnes atteintes par la maladie grâce à une assistance au quotidien, en adéquation avec les difficultés rencontrées par les malades et leurs familles. Les points d'amélioration portent essentiellement sur la mise en place d'une assistance à domicile coordonnée avec les différents acteurs médico-sociaux qui s'adapte de manière spécifique à la personne aidée. De porter un soutien psychologique au quotidien des



**Luce Nogues-Rousseau et Nicolas Baret associent leurs efforts pour améliorer le quotidien des malades.**

malades et leurs proches par des écoutants formés et sensibilisés par des professionnels du comité départemental de la ligue. De donner une meilleure informa-

tion du personnel d'encadrement et d'intervention à domicile de Synervie sur les différentes formes de maladie. Outre ces trois points, ils travaille-

ront tout au long de l'année sur des actions d'information, de prévention et de recherche de fonds pour le financement de la recherche.

25 . Dimanche 2 mars 2008

**AIDE À DOMICILE.** Associatives, l'Assad et l'ADMR devront désormais composer, en matière d'aide à la personne, avec une troisième structure. Privée, celle-là

# Concurrence sociale

Christine Caubet-Boullière

**V**ous vous souvenez du plan Borloo, qui avait pour but (entre autres) de doper les emplois à domicile tout en luttant contre le travail au noir ? La société Avenir Services résulte directement de ce dispositif. Et de l'envie d'entreprendre d'un Toulousain de 31 ans, Nicolas Baret.

Avenir Services, structure privée spécialisée dans les services à la personne, a vu le jour en 2006 à Agen. Avec un succès que l'on peut qualifier de fulgurant : 80 à 90 salariés au bout de deux ans d'existence (pour environ 43 équivalents temps plein).

Pour se faire connaître, la jeune société l'a joué classique : quelques prospectus et, surtout, le bouche-à-oreille. D'Agen, elle a vu son fichier clients s'élargir à quelques familles du Marmandais. Mais c'était trop loin pour une gestion efficace. Alors voilà : depuis hier, Avenir Services a ouvert un bureau à Marmande<sup>1</sup>. Avec l'intention de se développer dans ce coin-ci du département.

« **Vers le haut** ». Prise en charge des personnes dépendantes (âgées ou handicapées), gardes-malades, aide à domicile, heures de ménage ou de repassage, garde d'enfants... l'entreprise vient œuvrer directement sur un secteur jusqu'alors dévolu à des structures associatives (Assad, ADMR). Assistons-nous à une « libéralisation » du social ? « Les garde-fous sont très nombreux », répond le jeune chef d'entre-

« Au même titre que les », nous sommes soucieux de l'autorité préfectorale.



Nicolas Baret : « Les maisons de retraite privées, les cliniques privées sont communément admises. Pourquoi pas des structures privées d'aide à la personne ? »

PHOTO C.C.B.

Il n'est pas question d'exercer sans agrément de l'État ». Et d'ajouter que ses « clients » bénéficient des mêmes aides (APA, CPAM, CAF, crédits d'impôts...) que les « usagers » des autres structures. Privés ou pas. « nous, en tout cas, nous ne sommes pas plus chers », assure-t-il. Nicolas Baret est convaincu que le fait d'avoir instillé une dose de concurrence dans ce domaine très spécifique de l'aide à la personne ne peut que « tirer l'ensemble du système vers le haut ».

**Cas de figure.** Muni d'un BTS force de vente et d'une spécialisation en management et ges-

tion d'entreprise, Nicolas Baret avait d'abord travaillé dans le cinéma. Puis pour la société Vedior Bis, spécialisée dans le recrutement d'interimaires paramédicaux. La trentaine approchant, il a eu envie de créer sa propre société et cherchait dans quelle branche. C'est un cas de figure familial qui en a décidé. « La grand-mère de mon épouse refusait d'aller en maison de retraite. Or pour rester chez elle, il fallait qu'une personne vienne matin, midi et soir pour l'aider au lever, au repas et au coucher. Elle avait des économies et était prête à payer pour cela. Le problème c'était qu'on ne trouvait personne. »

**Exponentielle.** Pour le jeune homme, alors que tant de personnes cherchent du travail, c'était un comble. Le plan Borloo est arrivé à point nommé et l'occasion a fait le larron.

Pour l'antenne marmandaise, Nicolas Baret s'est fixé pour objectif de créer 30 emplois d'auxiliaires de vie et d'auxiliaires familiales dans la première année. Utopiste ? « Pas forcément », dit-il. À Agen, le nombre d'heures travaillées était de 25 000 en 2007. « Or, en 2008, nous sommes sur un prévisionnel d'au moins 65 000 heures. »

<sup>1</sup> Pour l'instant, la société est logée à la pépinière d'entreprises de la CCI, 35 rue Léopold-Faye. Contact : 05 53 79 08 15.

## Coup de proje

### AGEN

Il y a deux ans, Quidam vous faisait découvrir un jeune créateur d'entreprise, Nicolas Barret. 24 mois plus tard, ce dernier est à la tête d'une société, Avenir Services, qui emploie plus de quatre vingt dix personnes...

# La start up du service



Nicolas Barret peut avoir le sourire : son entreprise Avenir Services connaît un essor spectaculaire.

L'ascension est fulgurante, presque vertigineuse. Créée en 2006, l'entreprise Avenir Services devrait atteindre 1,3 millions d'euros de chiffre d'affaires pour sa troisième année d'exercice. Une prévision jugée « prudente » par Nicolas Barret l'heureux patron de cette PME en plein développement : « Parfois j'ai du mal à mesurer le chemin parcouru depuis la création de l'entreprise. La « boîte » existe depuis un peu plus de deux ans et je peux dire que l'on vient juste de trouver une organisation administrative en adéquation avec notre petit succès. » Petit succès, Nicolas Barret la joue modeste. Car avec désormais 93 salariés sous ses ordres il joue désormais dans la cour des « grands ».

Cette success story, Nicolas Barret avoue l'avoir bâti par le plus grand des hasards : « C'est un évènement familial qui a été le déclencheur de mon aventure. Il y a trois ans, la grand-mère de ma femme s'est retrouvée dans un état de dépendance important sans vouloir pourtant quitter son domicile pour rejoindre une maison de retraite. Ma belle famille a cherché un service capable de donner

la possibilité à ma belle grand-mère de rester à son domicile. En vain... Ce fut pour moi le déclat »

### Recruter du personnel de qualité

Au même moment, la loi Borloo (NDLR: Dans le cadre de la loi Borloo, une entreprise peut obtenir un agrément pour apporter de multiples services à la personne à son domicile. L'objectif de ce dispositif est la création d'emplois par le développement des « petits boulots ». Cette mesure s'accompagne d'une exonération fiscale de 50 % et d'un taux de TVA minoré à 5,5 %, ), entré en vigueur. Je me suis jeté à l'eau. » D'emblée, le jeune créateur choisit de recruter du personnel qualifié :

« Durant plusieurs années j'étais en charge de recruter du personnel dans la filière paramédicale pour le compte d'une boîte d'intérim. Fort de ce vécu, j'ai décidé d'embaucher des auxiliaires de vie diplômées. »

Très vite l'entreprise décolle : « Quatre mois après mon installation je me versais déjà un petit salaire. J'avais atteint mon premier objectif à savoir 1000 heures de prestation

mensuelle. J'ai doublé ce chiffre au mois de juin suivant et dans la foulée j'ai pu embaucher ma première collaboratrice administrative. Et depuis... » Depuis le nombre d'heures à exploser en même temps que Avenir services a diversifié son activité : « Nous avons créé deux marques commerciales à savoir Vitadom et aujourd'hui Handi'dom. Au départ nous pensions très fortement développer notre activité vers les séniors. Mais très vite on s'est aperçu qu'il existait une très forte demande dans le domaine de la petite enfance et de l'assistance des personnes en situation de handicap. » Grâce à un personnel ultra polyvalent, Avenir Services a réussi à s'adapter aux exigences du marché. Et Nicolas Barret a su enfoncer quelques portes entrouvertes : « La garde d'enfant à domicile est compatible avec le PAJE (NDLR: Prestation d'accueil du jeune enfant) de la CAF. Tout le monde y a droit à partir du moment où votre enfant est né après le 1er janvier 2004 et que vous avez recours à un minimum de 16h de garde à domicile. De plus toutes nos prestations sont déductibles des impôts à hauteur de 50%. » Du coup, la plaquette commerciale annonce sans coup férir un tarif à partir de 2,47 euros de l'heure hors réduction d'impôt ! : « Depuis que nous avons commencé à développer la garde d'enfant à domicile, la demande ne cesse de grandir et nous comptons aujourd'hui près de 120 enfants en garde. » Fort d'un tel développement en Agenais, Nicolas Barret a donc décidé d'étendre son activité en ouvrant récemment une agence à Marmande : « C'est un nouveau défi qui nous attend » ponctue tout sourire l'intéressé. ■

### Informations :

AVENIR SERVICES  
50 BOULEVARD CARNOT, 47000 AGEN  
TEL : 05 53 68 60 36

## Santé. Signature d'une convention entre Présence Verte et Synervie.

# Plus près de la personne dépendante

**H**ier après-midi, Synervie et Présence verte Guéenne ont signé à Agen leur convention de partenariat. Ils lancent ainsi leur nouveau service d'aide à domicile aux personnes isolées et dépendantes. Présence verte Guéenne est une association qui couvre depuis vingt ans les départements de Lot-et-Garonne et de Dordogne. La structure fournit un service de téléassistance 24 heures/24, 7 jours/7 à ses 3 500 adhérents. Synervie, quant à elle, est une société d'aide à domicile qui existe depuis maintenant trois ans et qui possède deux agences à Agen et Marmande, une troisième prochainement à Villeneuve-sur-Lot. Grâce à des auxiliaires de vie qui se déplacent à heures fixes ou sur demande, Synervie vient épauler un service déjà existant, en lui apportant un réseau dense de professionnels.

Michaël Jacquier



Nicolas Baret, gérant de Synergie, entouré de Louis Gonsola et Delphine Prévost, président et conseillère en développement de Présence verte Guéenne.

(Photo Jean-Michel Mauret)

## Une autre alternative pour les personnes isolées

De cette association technique, pour le premier, et humaine, pour le second, est né un outil pratique et utile. Les personnes qui souscrivent au service doivent obligatoirement avoir un relais (famille, ami, etc.) dans leur réseau de solidarité, appelé « tête de réseau ». Une fois le contrat signé, Synervie vient se placer en seconde position dans ce réseau.

Le petit « plus » réside dans un collier muni d'un bouton. Cet émetteur peut être actionné à la moindre alerte par la personne isolée depuis

son domicile. De cette manière elle est reliée à l'une des deux centrales d'écoute (Brièr-sur-Marne ou Ludre). La centrale identifie tout de suite l'interlocuteur avec les renseignements utiles. Les deux protagonistes peuvent ensuite dialoguer afin que la structure puisse identifier la gravité de l'alerte.

Cette dernière prend ensuite la responsabilité de faire une demande d'intervention du réseau solidarité (bénévoles ou professionnels... et c'est là la nouveauté), et/ou d'alerter les services

d'urgences si cela est nécessaire. Ce service est opérationnel 365 jours/an et permet aux personnes âgées, très isolées ou dépendantes, de pouvoir rester chez elles, en toute tranquillité. L'investissement, financier et en temps, pour les institutions comme les maisons de retraites, est ainsi fortement allégé. L'abonnement à ce service ne dépassera pas 27 euros.

Une vraie alternative pour les personnes décidées à rester le plus longtemps possible à leur domicile.

**Santé. Les malades du cancer peuvent bénéficier d'actions de soutien à domicile.**

# Trois heures pour le corps et l'esprit

**L**a grippe A H1/N1 a occulté, cet hiver, le lancement d'une initiative intéressante destinée à améliorer le confort des malades atteints du cancer. Grâce à un partenariat entre la Ligue contre le cancer de Lot-et-Garonne et le service social de la Caisse régionale de l'assurance maladie (CRAMA), cette population particulièrement fragilisée peut bénéficier, gratuitement et en complément des soins médicaux, de trois heures de soins socio-esthétiques ou de soutien psychologique, bien évidemment à domicile.

Les deux structures assurent le financement et se sont rapprochées de la société Synervie (aide à la personne, tour Victor-Hugo) qui assure les prestations esthétiques et sert de relais pour l'aide psychologique.

« Cette initiative est issue des décisions prises lorsque le Plan cancer 2009-2013 a été lancé », explique Nicolas Baret, gérant de la société. Une esthéticienne a été recrutée pour répondre aux attentes et Nicolas Barret en recherche deux autres pour compléter le dispositif. « Nous pouvons couvrir les zones agenaises et villeneuvoises, s'il faut aller sur le Marmandais, il n'y a aucun problème », ajoute-t-il. Le prestataire de services assure



Nicolas Baret, gérant de Synervie, a rajouté une activité supplémentaire, celle des soins socio-esthétiques aux malades du cancer. (Photo Jean-Michel Mazot)

donc l'accompagnement des personnes en cours de traitement, chimiothérapie ou radiothérapie.

## UN MORAL DE VAINQUEUR

Les malades sont en général très sensibles à ces prestations, surtout les femmes. « Le toucher, la communication, l'écoute, sont essentiels dans cette démarche de soins. Relaxation, détente et revalorisation de l'image sont prioritaires dans une démarche

de soutien moral pour remotiver la personne et augmenter sa volonté de guérison. »

Ces prestations sont intégralement et directement prises en charge par la Crama Aquitaine, sans aucune avance à effectuer, le comité 47 de la Ligue assurant le paiement des prestations. Celles-ci prennent en compte des soins du visage et du corps, la manucure avec pose de vernis, l'épilation du corps (jambes, maillot, aisselles), le maquillage, un modelage relaxant, beauté

des pieds avec pose de vernis, épilation du visage... Idem pour le soutien psychologique assuré par des praticiens professionnels.

La démarche est à souligner. On pourra regretter toutefois le faible volant d'heures alloué à chaque malade. Sans doute un premier pas... qui en appelle d'autres ?

Dans tous les cas, se renseigner auprès du Comité 47 La Ligue au 05 53 66 08 34 ou après de Synervie Agen au 05 53 68 30 36.

## **À Agen. Les services ont de l'avenir**



**Nicolas Baret, le dynamique président de la nouvelle structure Avenir Services Développement.** - Photo Jean-Marie Hamel

Implantée à Agen, au quatorzième étage de la tour Victor-Hugo, l'entreprise Avenir Services n'en finit pas de grimper. Premier réseau spécialisé de services à domicile en Lot-et-Garonne, la société gérée par Nicolas Baret a vu son nombre d'heures d'interventions et son chiffre d'affaires exploser ces derniers mois. Des augmentations qui en disent long, 70 000 heures pour l'exercice 2008-2009, contre à peine plus de 17 000 l'année de son ouverture (septembre 2006). Quant au CA, les responsables de la structure l'ont multiplié par cinq, pour atteindre aujourd'hui 1,2 million d'euros.

Avenir Services est une entreprise, comme son nom l'indique, de services et d'aide à domicile. Ses multiples activités sont centralisées sur deux enseignes, Synervie pour tout ce qui touche à l'aide à domi-

cile (personnes âgées, personnes handicapées, suite d'hospitalisation, maintien à domicile...) et Vitadom pour les services à domicile (ménage, repassage, vitres, jardinage, bricolage et même garde d'enfants).

Avenir Services, qui emploie aujourd'hui 100 salariés, administratifs compris, sur le département, vient de s'associer avec Solutel 47, structure de la Sauvegarde, pour créer une nouvelle société, joliment baptisée Avenir Services Développement et présidée par Nicolas Baret.

Six nouvelles agences verront ainsi le jour, à Bergerac, Périgueux, Cahors, Auch, Brive et La Teste, d'ici la fin du premier semestre 2010. En pleine ascension, on vous disait.

**Avenir Services Développement,  
50, boulevard Carnot à Agen, Tél.  
05 53 68 60 36.**